

# Snes Créteil *info*

Paris Snes Info [www.creteil.snes.edu](http://www.creteil.snes.edu) Tél. 01.44.75.13.83 Fax 01.44.75.13.93 13 bis rue Beccaria 75012 Paris

## Service public, budget 2005, suppressions de postes, loi d'orientation pour l'école, pouvoir d'achat, plan Borloo, 35h, délocalisations ...

# Dès la rentrée, informer et mobiliser les personnels !

L'été a une nouvelle fois été l'occasion d'attaques multiples : loi sur la protection sociale, passage en force sur la décentralisation, délocalisations d'entreprises et attaques répétées contre les 35h, remise en cause du statut d'EdF, menaces sur la poste ....

La rentrée montre que les attaques vont se poursuivre à un rythme fort : ce que nous savons du **budget 2005** laisse apparaître une nouvelle suppression de postes d'enseignants du second degré de l'ordre de **7 500** (17 000 depuis 2001), les premiers échos issus de la commission Thélot pour la loi d'orientation font peser de graves menaces sur l'avenir du service public d'éducation : remise en cause de l'objectif des « 80% », retour sur les « enseignements fondamentaux » (voir communiqué page 2), autonomie des établissements, rôle des chefs d'établissement dans le choix des personnels, allongement du temps de service des enseignants entre 4 et 8h pour des tâches d'éducation et non plus seulement d'enseignement ....

Ainsi le gouvernement poursuit sa politique et ses attaques contre les services publics avec pour objectif de réduire le nombre de fonctionnaires. La précarité explose dans notre secteur dans le même temps où des centaines de contractuels et vacataires vont se retrouver au chômage.

Compte tenu des échéances **il faut réagir rapidement** : budget en novembre, la loi d'orientation au printemps 2005....

Nous appelons à réunir sans attendre les personnels dans les établissements afin d'informer les collègues et de débattre avec eux des formes d'action les plus appropriées pour faire échec à cette politique et obtenir un budget à la hauteur des besoins (voir le communiqué unitaire des fédérations de l'éducation p.3).

Le SNES coordonnera le bilan des AG locales dans chaque département le jeudi 2 septembre. Tous les établissements doivent être représentés.

Dans ces circonstances, le rassemblement au Rectorat du 8 septembre, premier rendez-vous national donné par le SNES au Ministre revêt une importance particulière.

Gérard Réquigny.

Nathalie Rodriguez, Fabienne Ducrot, Jean-Claude Giral

**Dans tous les établissements,  
réunir les personnels, le plus  
tôt possible**

~

## Jeudi 2 septembre

**réunions départementales des  
établissements à l'initiative du SNES (au  
minimum un représentant par établissement) :**

**Seine et Marne – 17h30**

**Fontainebleau**

Lycée Couperin, route Hurteau

**Noisiel**

Bourse du Travail Le Lizard, rue S de Beauvoir

**Seine Saint-Denis – 17h**

**Bourse du travail de Bobigny**

Place de la Libération

**Val de Marne – 17h**

**Maison des syndicats de Créteil**

Rue des archives

~

## Mercredi 8 sept.

**Premier rassemblement devant le  
Rectorat de Créteil (14h)**

(rue Georges Enesco, M° Créteil-L'échat.)

Pour tous les problèmes de la rentrée :  
Personnels mal nommés, contractuels ou  
vacataires non-réemployés, effectifs trop lourds,  
prof non nommés, heures supplémentaires,  
élèves non-affectés ....

SOMMAIRE

1/ Edito

2/ Grève et Manifestation

3/ CP – FSU

4/ livre FSU

# LA COMMISSION RENONCERAIT-ELLE AU PROJET ?

Le journal *Le Monde*\* livre quelques éléments du rapport que la commission Thélot devrait publier au mois de septembre. Si ces propositions traduisent effectivement les intentions de la commission, elles ne peuvent que susciter l'étonnement et la totale réprobation du SNES. L'étonnement d'abord parce qu'on n'y retrouve à peu près rien des éléments du débat national synthétisés dans "le miroir" du débat publié par la commission. La réprobation totale, car ces propositions tournent le dos au progrès. Remettant en cause l'objectif d'élever le niveau de formation et d'atteindre 100 % de diplômés et 80 % au niveau d'une classe d'âge au baccalauréat, ces propositions opèrent un recentrage sur un "socle de base" appauvri auquel se cantonneraient certains élèves pendant que d'autres accèderaient à une culture plus étendue. Le rapport du Haut Conseil à l'Evaluation avait pourtant alerté sur la nécessité de développer les formations générales des lycées et le nombre de diplômés du supérieur (bac + 3 et au-delà). Les propositions dévoilées ramèneraient la scolarité au niveau de celle des années 60. La classe de 6ème elle-même serait rattachée aux enseignements du 1er degré.

Loin de renforcer le caractère national de l'éducation, ces propositions visent à renforcer l'autonomie des établissements et le népotisme des directions d'établissements alors même que des années d'autonomie ont créé des fractures et des ghettos scolaires.

Enfin, ces propositions n'hésitent pas à redéfinir profondément les services des enseignants en codifiant un alourdissement de leur service statutaire de plus d'un tiers de présence hebdomadaire obligatoire par rapport au service actuel et alors même que les enseignants ont été privés de toute réduction du temps de travail depuis 1950, et que les tâches éducatives ne cessent de se complexifier et de s'alourdir.

Si un tel projet émanait réellement de la commission, il serait de nature à soulever la colère du monde enseignant et ne pourrait constituer les bases de discussion d'une nouvelle loi.

Le SNES interpelle le Président de la commission et le Ministre de l'Education pour qu'ils prennent immédiatement leurs distances avec ces propositions.

Communiqué de Presse  
Paris, le 25 août 2004

# Déclaration commune des fédérations de l'éducation. FERC/CGT - FSU - SGEN/CFDT - UNSA Education

Les fédérations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education, tiennent à exprimer l'inquiétude des personnels de l'Education et de la Recherche publique face aux menaces de plus en plus précises qui pèsent sur le service public à la rentrée 2004. Les perspectives pour le budget 2005 sont tout aussi inquiétantes. La capacité du système éducatif à assurer l'ensemble de ses missions et à permettre la réussite de tous les jeunes se trouve compromise par la politique conduite par le gouvernement.

Ainsi le projet de transférer les personnels TOS et les missions, unanimement condamné par la communauté éducative, est maintenu.

Ainsi des suppressions massives de postes interviennent dans le second degré tandis que les créations dans le 1er degré sont insuffisantes pour répondre aux évolutions. Mais les projets vont plus loin, en tablant sur des réformes structurelles.

Des refontes importantes des cartes de formation pourraient avoir lieu, touchant en particulier les filières professionnelles et technologiques, qui scolarisent majoritairement les élèves issus des classes populaires. Quant au remplacement, il tend à être de moins en moins assuré.

De nouvelles ponctions mettraient en péril la qualité du service public, aggraveraient le recours déjà important à la précarité, privilégiant le recrutement de vacataires, privés de droits et de formation.

Les insuffisances en encadrement éducatif sont criantes, alors que l'augmentation des phénomènes de violence dans les établissements a mis en lumière le besoin en adultes qualifiés et que les écoles sont contraintes d'interrompre des activités éducatives.

Un millier d'emplois de personnels administratifs est supprimé à la rentrée 2004 et les démentis apportés récemment sur les prévisions ne permettent pas d'exclure une nouvelle saignée à la rentrée 2005.

Le gouvernement tente de revenir sur les engagements pris en matière de recherche et d'enseignement supérieur.

Les fédérations appellent le gouvernement à modifier des choix qui vont à l'encontre d'une politique ambitieuse pour les jeunes et la recherche.

Elles apportent leur soutien aux actions déjà programmées et invitent les personnels à se réunir à la rentrée pour faire le point de la situation sur le terrain et organiser de premières réactions. Elles se retrouveront en septembre.

Paris le 12 juillet 04

## **Académie de Créteil : annulation de 32 licenciements, la MGI poursuivra sa mission cette année encore .... restons vigilants !**

L'action de ces dernières années pour forte qu'elle fut n'a pas réussi à enrayer la marche du libéralisme et à s'opposer à la remise en cause des retraites et de la protection sociale. Ces dossiers ne sont pas clos pour autant et nécessiteront d'autres mobilisations tant ces « réformes » constituent des reculs de société, en particulier pour les plus jeunes d'entre nous et pour les générations futures.

Pour autant d'autres luttes permettent de remporter des succès non négligeables. C'est ainsi que nous avons réussi à imposer l'annulation des 32 licenciements de formateurs et personnels de la MGI et le sauvetage (pour cette année au moins) de la mission (3 000 élèves concernés à Créteil).

---

### **AVEC LEURS ORGANISATIONS, LES PERSONNELS SAUVENT LA MISSION GENERALE D'INSERTION**

---

Grâce à leur mobilisation, les personnels ont amené le ministère, notamment lors de l'audience intersyndicale du 1<sup>er</sup> juillet, à se préoccuper de la MGI :

- il affirme sa volonté de maintenir la mission en tant que telle pour l'accueil, l'insertion des jeunes en décrochage, dans le service public.
- le ministère s'engage sur le dégel des crédits pour le financement des postes et des actions, et avance le remboursement des crédits européens (FSE).
- il regrette le départ des lettres de non renouvellement de contrats, et refuse un tel plan de licenciement. Les crédits débloqués doivent permettre le maintien des postes et des dispositifs dès la rentrée, le ministère demande donc aux rectorats de mettre en œuvre cette volonté.
- Il souhaite que cela se concrétise sur le terrain d'une manière cohérente, pérenne, sur des bases saines. Pour cela il s'engage à étudier les financements pour l'année 2005.

Suite à ces déclarations, le SNES-Créteil, dans un communiqué de presse, exigeait du Rectorat qu'il annule tous les licenciements prévus et que toutes les formations puissent se poursuivre dès la rentrée.

Le Rectorat de Créteil a réuni l'ensemble des personnels du réseau MGI le 6 juillet pour annoncer ces mesures ministérielles, la suspension de tous les non-renouvellements de contrat et le début des formations dès le mois d'octobre.

Cette annulation des licenciements est à porter au crédit de l'action des personnels avec le soutien de leurs organisations syndicales, et tout particulièrement du SNES mais le maintien de la Mission Générale d'Insertion est avant tout une chance pour de nombreux jeunes de l'Académie qui risquaient de se retrouver exclus scolairement et socialement. Cela est d'autant plus vrai au moment où des jeunes se voient refuser leur redoublement de terminale faute de place dans les lycées et d'autres sans affectation en LP à l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>.